

Avec la rentrée, sonne les cloches du retour à l'école, de la reprise de nos résolutions (pourvues qu'elles soient bonnes!), et il naît parfois l'envie de se surpasser, de mettre à profit cette énergie de l'été dans des actions qui nous portent. C'est à l'image des nombreux coureurs qui se sont lancés corps et âme sur l'Ultra Trail. Un grand merci aux bénévoles qui ont été d'un accueil plus que convivial et qui laissent une belle image à notre village.

Belle rentrée !

« Et là, au milieu du monde, pour que la vie réponde. On a pris le temps »

Grand Corps Malade, Ben Mazué, Gaël Faye - On a pris le temps

Bulletin mensuel de Rencurel
ISSN 2803 - 9092
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Téléphone : 07 84 38 89 73
@ : contact.rencurel@orange.fr

Dépôt légal : septembre 2023

Coordination, maquette & mise en page :
Commission communication

Tirage en 200 exemplaires sur papier PEFC : Numéricopie - Villard de Lans

Merci à Nicole BOUET et Christine BELLOT-GLENAT pour la correction.

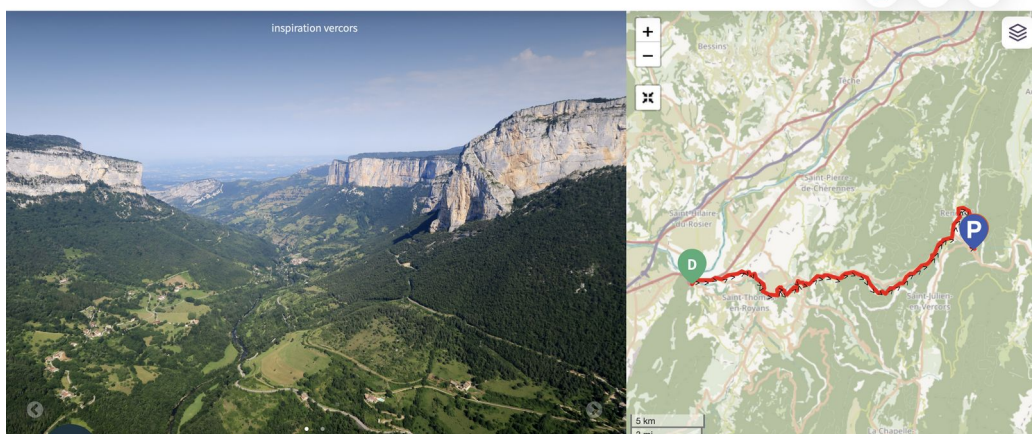
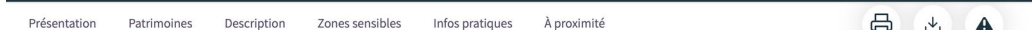


L'air du temps

N°219

Balade de saison

Cet itinéraire emblématique relie le Piémont, depuis les bords de la rivière Isère jusqu'au cœur du Vercors, en longeant son affluent la Bourne. Il a été créé dans le cadre du programme de diversification touristique Espace Valléen 2020-2025, dispositif visant à accompagner les territoires de montagne dans la transition touristique et l'adaptation au changement climatique : ce projet montre que le tourisme du Vercors peut s'appuyer sur la richesse naturelle et l'histoire humaine de ce territoire.



Vote du compte administratif 2022 du budget de la chaufferie



		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Réalisations	35 959.04 €	960.39 €
DÉPENSES	Réalisations	33 244.86 €	20 132.74 €
	Résultats	+ 2 714.18 €	-19 172.35€

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Réalisations	533 642.84 €	476 216.77 €
DÉPENSES	Réalisations	511 493.25 €	363 093.57 €
	Résultats	+ 22 149.59 €	+ 113 123.20 €

Affectation des résultats 2022 / budget chaufferie

Résultat de fonctionnement

Excédent de fonctionnement de : + 2 714,18 €
Excédent reporté de : + 11 599,84 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : + 14 314,02 €

Résultat d'investissement

Déficit d'investissement de : - 19 172,35 €
Déficit reporté d'investissement de : - 960,39 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de : - 20 132,74 €

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 excédent : + 14 314,02 €
Affectation complémentaire en réserve 1068 : + 14 314,02 €
Résultat reporté en recettes de fonctionnement : 0 €
Résultat reporté en dépenses d'investissement : - 20 132,74 €

Affectation des résultats 2022 / budget de la commune

Résultat de fonctionnement

Excédent de fonctionnement de : + 22 149,59 €
Excédent reporté de : + 258 578,17 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : + 280 727,76 €

Résultat d'investissement

Excédent d'investissement de : 113 123,20€
Déficit reporté d'investissement de : - 96 718,29€
Soit un excédent d'investissement cumulé de : + 16 404,91€

Le conseil municipal à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-après :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 excédent : + 280 727,76 €
Affectation complémentaire en réserve 1068 : 0 €
Résultat reporté en recettes de fonctionnement 002 : + 280 727,76 €
Résultat reporté en recettes d'investissement 001 : + 16 404,91 €

- Vote du budget primitif 2023 de la commune

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Prévisions	710 451.26	300 579.45
DÉPENSES	Prévisions	710 451.26	300 579.45

- Vote du budget primitif 2023 de la chaufferie

		Fonctionnement	Investissement
RECETTES	Prévisions	66 109.72	40 998.74
DÉPENSES	Prévisions	66 109.72	40 998.74



Taux d'imposition 2023

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, les taux des 3 taxes suivantes : Taxe habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti.

Taxes	Taux 2022	Taux votés 2023
Taxe d'habitation	/	7.49 %
Taxe foncière (bâti)	30.92%	30.92%
Taxe foncière (non bâti)	42.79%	42.79%

CONSEIL MUNICIPAL DU 20/04/2023

• **Demande de subvention DSIL** : Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents sollicite une subvention au titre du DSIL pour les travaux de rénovation du préau et des volets de l'école du village d'un montant de 25 591.80€ HT.

• **Ré-imputation de la TEOM aux locataires** : Madame le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date 24 novembre 2022 et informe le conseil que tous les locataires ont été informés sur la refacturation de la TEOM (taxe ordure ménagère)

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/04/2023

• **Attribution d'une subvention pour la fête de la station** : Le conseil municipal à l'unanimité des présents, soit 7 voix décide d'attribuer une subvention de 1 000€ à l'association du foyer de ski de fond pour l'organisation de la fête des 50 ans du nordique et 60 ans de la Station du Col de Romeyère.

• **Démission d'un adjoint** : Suite à l'acceptation par le Préfet de la démission de Mr BERTHE Alexandre, 3ème adjoint, le conseil Municipal à l'unanimité décide que le nombre d'adjoint au Maire est maintenu à trois et par conséquent d'élire un adjoint et conformément à l'article L2122-8 du CGCT, qu'il y sera procédé sur la base d'un effectif incomplet. Mme DOUGERE Corinne est nommée 3ème adjoint à l'unanimité des présents.

• **Cimetière** : Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés autorise Madame le Maire à signer le devis pour un columbarium de 6 cases avec le décor oiseaux pour un montant de 4 600 € HT.

• **Convention charbonnière** : Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés autorise Madame Le Maire à signer la convention à établir avec l'association Atravercors pour la réalisation de la charbonnière entre le 8 septembre et le 10 octobre 2023 à Serre Raffinet dans le canton des Coulmes sur la parcelle C301.

• **Travaux refuge** : devis sol d'entrée et bardage Madame Le Maire informe le conseil municipal que le bardage et les menuiseries du refuge doivent être entretenus et que le sol de l'entrée est à finir car le sol est en partie recouvert de linoléum et en partie de béton. Il est proposé de le recouvrir de dalle clipsable pvc, circulaire, antidérapante et facile d'entretien. Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés : Autorise Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise Lancelon Peinture pour un montant de 4 951 € HT. Autorise Madame Le Maire à signer le devis de Gextile pour un montant de 919.22 € HT

• **Amortissement des subventions versées lors de la rénovation de la caserne de pompiers de Pont en Royans** en 2006, 2007, 2008 et 2009 : Le conseil municipal décide d'amortir la subvention versée de 2006 à 2009 pour la rénovation de la caserne de pompiers de Pont en Royans d'un montant de 8 000 € sur 2 ans.

• **Martelage de coupe** : Le conseil donne son accord pour effectuer un martelage et mettre en vente la coupe de bois

• **Ecole - peinture des volets** : Autorisation est donnée à Madame Le Maire pour signer le devis de l'entreprise Lancelon Peinture pour un montant de 3 815 € HT pour le décapage et à la peinture des volets de l'école du village.

• **Convention la providence** Madame le Maire est autorisée à signer le contrat proposé par l'association La Providence pour l'année 2023 au tarif horaire de 12 € avec un plafond de 3 600 €.

• **Chemins ruraux** : Madame Le maire rappelle au conseil municipal le lancement de la procédure de cession d'une partie d'un chemin rural des Glénats pour régularisation d'emprise foncière.

• **Nomination du commissaire enquêteur**, M. BRULE Jean-Marie, Madame Le Maire mandate M. BRULE pour organiser l'enquête publique.

• **Régie de recette** - suppression bibliothèque et modification bâtiment d'accueil. La régie de la bibliothèque n'a plus d'utilité du fait de la gratuité d'accès à la bibliothèque. Le Conseil municipal décide de sa suppression.

• **Location de la salle hors sac** : Location de la salle hors sac à M Nicolas FANJAS à compter du 1er mai 2023 jusqu'au 31 août 2023 au tarif de 250 € par mois.

• **Convention de mise à disposition du Service communautaire d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme** au profit de la Commune de Rencurel. Le Conseil Municipal à la majorité (1 abstention - 8 pour) autorise Madame le Maire à signer la convention avec la communauté de Communes (SMVIC) concernant la mutualisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

• **Renforcement HTA/BTS poste Feuilletière** : Des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité du poste de feuilletière vont être engagés par le TE38 (Territoire Energie 38) prenant à sa charge la totalité des travaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/23

- **Poteau incendie** : Le conseil municipal à la majorité (3 abstentions et 5 pour) autorise madame le Maire à signer le devis de l'entreprise Rochalp-Etpe pour un montant de 4 790,51 € HT pour la mise en place de poteaux incendie aux Rieux.
- **ENS les Rimets** et demande de subvention : sollicitation du Département de l'Isère pour l'attribution d'une subvention pour l'action TE3 tailles les haies (à réaliser en septembre) : devis de l'entreprise Vercors bois pour écimage des frênes à 1 464 € et devis la Providence pour l'action TE5 entretenir le parking et les sentiers pédestres, à 1 120€.
- **Référent déontologue élus par une convention CDG38** : Convention avec le CDG38 aux fins de désignation d'un « référent déontologue élu », dans le cadre législatif et réglementaire.
- **Chemin rural de la Côte** : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de fixer le prix de vente du mètre carré à 0,35 € par mètre carré, décide la vente du chemin rural nouvellement cadastré C461, C462, au prix susvisé à M et Mme Gally. décide la vente du chemin rural nouvellement cadastré B678, B679 au prix susvisé à Mme Rambert Marie-Josèphe ; Autorise Madame Le maire à signer tous documents afférents au présent projet ; Autorise les adjoints au Maire à signer en cas d'empêchement de Madame Le Maire. Dit que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de la commune.
- **Centre des Coulmes** : Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés sollicite de la Région, du Département et de la Préfecture l'attribution d'une subvention pour le changement des menuiseries. Devis Centre des Coulmes : Madame le Maire est autorisée à signer le devis de l'entreprise DL Menuiserie pour un montant de 16 380 € HT pour le changement des menuiseries des chambres du 2ème étage avec les mêmes critères de performance que les menuiseries du 1er étage.
- **Convention animaux errants** : Deux conventions sont signées avec les vétérinaires de Villard de Lans de nature à permettre une prise en charge rapide d'un animal errant ou en état de divagation ou blessé.
- **Vérification électrique** : Signature du devis de vérification électrique des bâtiments et de la vérification gaz de la salle hors sac avec Alpes Contrôle pour un montant de 1 300 € HT.
- **Piment scène** : Le conseil municipal refuse l'attribution d'une subvention de 200 € (7 contre et 1 abstention - Marylène Serrat) à l'association Piment Scène, autorise la prise en charge par la commune des frais de Sacem et refuse à la majorité de fournir une collation à l'association (5 contre et 3 abstentions).

CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/23

- **Elections sénatoriales** : désignation des délégués des conseils municipaux. Mme Jessica LOCATELLI ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales. Mme Corinne DOUGERE, M. Olivier DUTEL et Mme Anne-Julie PARSY ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22/06/23

- **Délégués aux listes électorales** : en tant que titulaire : Mme Perroteau Maud ; En tant que suppléante : Mme Serrat Marylène
- **Tarifs restauration scolaire** : le coût du repas par jour et par enfant sera de 5€ à compter de la rentrée 2023/2024 et le coût pour les enfants allergiques apportant leur repas sera de 1.30 € par jour et par enfant.
- **Achat parcelle F773 et F272 - virage des Rimets** : Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés décide d'acheter la parcelle F773 et F272 au prix de 0.35 m² afin de régulariser l'emprise de la voirie communale et de prendre à sa charge les frais de notaire.
- **Achat de parcelle chemin de la Barbière** : Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés décide d'acheter la parcelle E857 au prix de 0.35 m² afin de régulariser l'emprise de la voirie communale et de prendre à sa charge les frais de notaire.
- **Cession de chemin rural** suite à enquête publique et achat de parcelles - la Côte. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents : Décide d'accepter l'offre de M. IDELON Jean-Marc à 0.075 € par mètre carré, soit un prix total de 145.00 €, pour 1928 m² ; Décide la vente du chemin rural nouvellement cadastré C 458, C 459, C 460 au prix 0.075 €/m² ; Décide d'acquérir la parcelle C454 de 18 m² et la parcelle B675 de 120 m² à M. IDELON Jean-Marc au prix de 0.075 €/m² soit un total de 10.35 €
- **Convention avec la SACPA** : Madame Le Maire rappelle qu'en conseil municipal en date du 25 mai 2023 une convention a été signée avec les vétérinaires de Villard de Lans pour uniquement les animaux errants blessés et le relais en dehors des ouvertures de la Mairie. Le conseil municipal à la majorité des présents et des représentés autorise Madame Le maire à signer la convention avec la SACPA.
- **Subvention Souvenir Français** : Le conseil municipal à l'unanimité des présents attribue une subvention de 100 € au Souvenir Français.



	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Nuitée	15 €	20 €
Le week-end en privatisation, un seul tarif pour un week-end du samedi au dimanche, du vendredi au dimanche ou du samedi au lundi. <i>Weekend du vendredi soir 18 h au dimanche 16h.</i>	350 €	500 €
Semaine 5 jours avec privatisation du gîte Lundi 16h - Vendredi 10h	900 €	1 000 €
Semaine 7 jours du samedi 16 h au samedi 10h	/	1 250 €
Caution lors d'une privatisation	1 000 €	1 500 €
Cas où le refuge n'est pas rendu propre après la location		Une retenue de 500 € sera effectuée sur la caution
Petite vaisselle (verre, assiette, couverts...)	2€	5€/ pièce
Vaisselle (plats, carafe...)	5€	8€/ pièce
Poêle, casserole, traiteur inox...	25€	50€ / pièce
Gros électroménager	500€	800€ / pièce
Petit électroménager	75€	100€/ pièce
Pressing Couettes, couvertures	10 €	25€ / pièce
Remplacement couettes, couvertures, oreillers	30 €	50€ / pièce
Forfait ménage demandé par le locataire	80 €	120€
Extincteur		100€ / pièce
Petit mobilier (coin enfant, tabouret SDB, poubelle)		100€ / pièce
Gros mobilier (table canapé fauteuil chaise lit)		500€ / pièce
Mobilier extérieur		500€ / pièce

- **L'Auberge de la Doulouche** : Le Conseil municipal après délibération, à l'unanimité des présents et des représentés, se positionne favorablement à la vente du bâtiment à la Balme de Rencurel de l'Auberge de la Doulouche appartenant à la Communauté de communes.
- **Travaux bâtiment d'accueil Col de Romeyère** - Le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte le devis de Cuisinella pour le changement de la cuisine et des appareils électroménager pour un montant de 6 696.25€ TTC.
- **Devis géomètre** : la nécessité d'avoir des bornes afin de pouvoir délimiter exactement les parcelles communales afin de ne pas léser les propriétaires riverains lors de régularisation de voirie communale à amené le conseil à accepter un devis pour le chemin de la Barbière d'un montant de 770 € HT et pour une délimitation de parcelle à la Côte, un devis d'un montant de 980 € HT
- **Inscription Pdesi site escalade « la Crique » à la Balme de Rencurel** : Le conseil municipal décide d'inscrire le site au Plan Départemental Sites et Itinéraires du département le site d'escalade de la « Crique » à la Balme de Rencurel.
- **CDD agent polyvalent** : Il est décidé de recruter un CDD sur 6 mois pour assurer entre autres le service au restaurant scolaire, le transport des repas, l'accueil de la salle intergénérationnelle et l'entretien des bâtiments communaux à compter du 28 août pour un 28 heures par semaines.



M. BERTHE Alexandre et M. BORTOLATO Rémi ont démissionné pour raisons professionnelles.

L'équipe municipale est donc composée de 9 membres actifs

Depuis le début de notre mandat, nous n'avions jamais eu l'occasion de faire un repas de fin d'année avec l'ensemble du conseil municipal et des employés de la commune. C'est chose faite. Le vendredi 10 mars, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas à la salle hors sac. A cette occasion, nous avons fêté le départ en retraite d'Anita OLLIVERO. Après 15 ans de bons et loyaux services, Anita prend des vacances. C'est avec un grand plaisir que nous l'avons côtoyée ses trois dernières années. Un grand merci à elle, pour son sérieux, sa disponibilité, son sourire, sa bonne humeur. Nous souhaitons une bonne continuation à Anita et une retraite bien méritée.

**CA C'EST
PASSÉ !**



C'est la rentrée



Bonne rentrée aux 18 élèves de La Balme (de la PS au CE1) et aux 15 élèves de Rencurel (du CE1 au CM2)

Distribution des calculatrices au CM2

Peu avant la fin de l'année scolaire, le 29 juin, les élèves de CM2, très concentrés, consciencieux, en pleine découverte du fonctionnement de la calculatrice.

Projet « Danse en Isère »

Avec la classe du village, ainsi que Cassy et Gabriel qui sont en CE1 à la Balme, nous avons fait un projet danse contemporaine avec une intervenante qui s'appelle Juliette. Elle fait des spectacles de danse.

Elle est venue nous entraîner à l'école malgré la petite place qu'on a eue. On a eu 4 séances pour construire une danse et la travailler et on a travaillé en plus sans elle. D'abord, il fallait choisir un thème, donc on a pris plein d'idées comme le pôle nord, le printemps, le café restaurant, la floraison... et bien sûr, c'est le pôle nord qui l'a remporté ! Ce thème nous a aidés à constituer la danse. Puis mardi 16 mars était le jour J. Nous sommes allés au Diapason qui se situe à Saint-Marcellin. Nous sommes partis vers 11h45. Quand on est arrivés, nous nous sommes installés pour pique-niquer. Il y avait 5 autres classes, car eux aussi faisaient partie du projet. Ensuite, nous avons fait la répétition sur scène avec Juliette puis nous avons lu en attendant le spectacle. Enfin, ça a été le grand moment de regarder les chorégraphies des autres, puis ça a été notre tour de danser! Quand j'étais sur scène, j'ai eu une sensation incroyable !



Calie



Rivière propre 2023

Ce dimanche 26 mars 2023, le RAI et L'AAPPMA de Rencurel organisaient pour la 4^{ème} année une « opération rivière propre ». Une quinzaine de bénévoles du village, des élus de la mairie et les 2 associations ont affronté la pluie pour récolter une remorque complète de déchets. Un constat pour les habitués de cette journée « Il y a moins de déchets que l'an dernier ».

Une mauvaise surprise, à l'entrée du barrage de la Balme, une dépose sauvage avec des pneus, palettes, vieille ferraille. Comment peut-t-on encore imaginer cela ? Pour rappel les déchetteries sont ouvertes du lundi au samedi... aucunes excuses. Merci à tous les bénévoles, à l'année prochaine.

Cyril Perroteau - AAPPMA Rencurel

Devenir des Coulmes

Le 7 juillet, le bureau d'étude Altissen (contractualisé par la SMVIC) a rendu compte de son diagnostic sur le massif des Coulmes, domaine élargi à un périmètre descendant aux villages portes d'entrée. Ce printemps, plusieurs comités techniques ont permis de rencontrer les acteurs socio-professionnels et institutionnels s'exerçant sur ce massif. Un audit des activités et un diagnostic critique est ainsi présenté avec des caractères d'analyse et de prospective. L'automne sera consacré à présenter des stratégies et scénarii pour le devenir. D'ores et déjà, certains mots clés ont été validés par à peu près tout le monde :



Dans les retours, il y a eu des grands écarts entre certains avis pour surtout ne rien faire et pour enfin se donner les moyens d'accueillir et orienter les touristes (au moins familles et enfants) sur des produits découvertes et initiation. En tout cas, c'est toujours bien d'apprendre à mieux se connaître et de discuter avec les voisins !

Serre du Sâtre

En parallèle à l'étude engagée par la SMVIC sur le devenir des Coulmes, la commune de Rencurel a signifié au parc naturel régional du Vercors, qu'elle était favorable à inscrire le refuge au plan 2023/2024, de la commission du parc sur les refuges et cabanes. Ainsi que d'autres usagers, nous souhaitons qu'un refuge soit reconstruit, sous forme participative, dans les Coulmes. Les études et consultations permettront de savoir à quel endroit du massif il sera le plus opportun de l'implanter (au même endroit ou ailleurs ?). N'hésitez pas à nous transmettre vos avis.



Inventaire des citernes

Dans le cadre d'une opération initiée par « la commission eau », du Parc naturel Régional du Vercors, un premier recensement des citernes a été effectué sur Rencurel. Merci particulièrement à Renaud Callet pour le guidage et sa connaissance précieuse et merci aussi aux habitants rencontrés pendant les balades.

L'idée du parc, confiée en réalisation à un bureau d'étude, est ensuite de parfaire cet inventaire, sur les communes qui ont répondues positivement (en gros, le « Vercors terre du Milieu » de Rencurel à Léoncel). Merci de l'accueil que vous avez réservé à Pascal Breitenbach. On chuchote qu'il y aurait quelques budgets à investir ensuite pour de la réhabilitation de certaines citernes, pour répondre aux enjeux de préoccupation de ce bien précieux qu'est l'eau, mais nous ne savons pas selon quels critères . Il est parfois évoqué la réflexion autour de la mise en commun de l'eau, pour abreuver les bêtes des pâturages, lors des périodes de sécheresse par exemple. Dans tous les cas, tout ceci ne pourrait être fait que sur la base du volontariat, impérativement. Lors de discussions avec des habitants, l'évocation de la préoccupation, par certaines personnes, d'une possibilité de taxation de ces stockages d'eau, par l'Etat ou d'autres « puissances » publiques paraît légitime, à terme, vu le contexte actuel...nous espérons que la fin de l'histoire ne sera pas...si terne...

Atlas de la Biodiversité

Notre commune s'est déclarée intéressée pour participer à l'atlas de la biodiversité communale du Vercors.

Malheureusement, la candidature que le Parc naturel régional du Vercors a déposée auprès de l'Office Français de la Biodiversité a reçu une réponse défavorable. Le nombre de projets ayant été cette année bien supérieur à l'enveloppe allouée.

Le PnrV a déposé néanmoins une candidature auprès du « Fonds Vert » et est dans l'attente d'une réponse.

Pour rappel, l'atlas de la Biodiversité est une démarche qui permet à chaque commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Acquis de façon scientifique ou participative, les connaissances naturalistes permettront d'**identifier les enjeux de préservation**. Ces connaissances seront un outil d'information et d'aide à la décision des collectivités leur facilitant l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs aménagements (documents d'urbanisme, gestion d'espaces...).

Pour en savoir plus :

www.parc-du-vercors.fr/ABC_Vercors

Urbanisme

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal est un des très gros dossiers de la SMVIC. Rappelons que le transfert de cette compétence aux communautés de communes a été rendu obligatoire aux collectivités, par le législateur, à compter de 2017, sous l'époque de François Hollande (Loi Alur notamment, décret 2016).

La commune de Rencurel avait investi et fait un énorme travail pour élaborer son PLU. On peut dire qu'il était fini à 70% ou 80%. Il a fallu reprendre l'élaboration, avec la SMVIC et le bureau d'étude. Fort heureusement le travail préalable n'aura pas été vain car il nous permet de répondre, quasi immédiatement, aux demandes de la SMVIC, pour Rencurel. Rappelons que le PLUI sera un document d'urbanisme qui cartographiera la commune (jusqu'à des périmètres plus petits qu'une parcelle) et les périmètres ainsi identifiés auront un règlement adapté pour les usages et constructions. Le zonage principal de départ identifie toujours les zones Naturelles, Agricoles et Urbaines. Ensuite il conviendra d'aller plus en précision en sous catégorie. Lorsqu'il sera fini, nous tiendrons à disposition en mairie, pour lecture, un exemplaire du rapport de présentation sur le projet d'aménagement et de développement durable de notre communauté de communes.

En attendant le PLUI, la commune reste soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU), avec les avantages et inconvénients que certains ont pu constater avec nous.

Notons enfin que le PLUI est contraint par des lois nationales, dont la « fameuse » loi zéro artificialisation des sols ou des documents d'orientations, comme les schémas d'orientations des grandes zones urbaines (comme Grenoble). L'on pourrait penser que le développement de Rencurel s'en trouvera fort contraint mais entre le verre à moitié vide ou à moitié plein, les formules mathématiques de coefficients provisoires technocratiques nous seraient à priori plus favorables que nos communes voisines...

A suivre également, la pression des élus est forte car le PLUI doit être fini avant la fin de ce mandat...

Les habitants ont du talent !



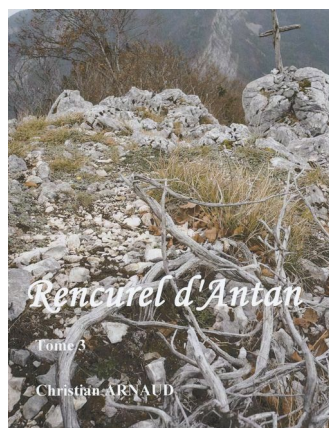
Nous remercions vivement François-Xavier Laramy et Dominique Fabritz pour les 2 très jolis panneaux d'eau potable que nous avons installé sur le bassin de la Balme et celui du village.

Travaux de rénovation des bâtiments communaux



Des travaux extérieurs ont été entrepris sur les extérieurs du gîte communal, mais aussi de l'Ecole de Rencurel avec la réfection du Préau et des volets. Merci à Lou et Juliette pour leur décoration céleste.

*



Je viens de terminer le Tome 3 de RENCUREL D'ANTAN. Celui-ci est composé de 774 pages au format A4. Ce sera le dernier, sûr. Comme pour les 2 premiers ouvrages, les gens ont été formidables par leurs témoignages de leur vie ainsi que sur la dernière guerre mondiale qu'ils ont eu à subir. Les commandes avec leurs financements se clôtureront à la fin Septembre 2023. Prix du Tome 3 : 72 € // Prix de la Réédition : 88 €



" Nous avons des artistes sur la commune, bravo à Michel Chabert, au hameau de La Barbière, pour ces 2 piles de bois alignées au cordeau."

Joelle Stanzer

Voici mes coordonnées pour les infos de la commande :
Téléphone : 06-03-35-50-88 ou 04-57-33-12-42
Mon mail : arnaudchristian1958@gmail.com

ARNAUD Christian

Le covoiturage sur le Vercors **Sud**

Simple. Spontané. Silencieux

Signalez-vous !

Déjà en fonctionnement en Vercors Nord,
Lançons-nous côté Sud !!!!



1 Flashez le QR code ou rdv sur le site :
<https://www.vercorssoleil.centralesvillageoises.fr/covoiturage>
pour installer Signal et vous abonner aux groupes de discussions des trajets qui vous intéressent

- 2 Envoyez un message sur le groupe correspondant
- 👍 je propose un trajet
 - 👉 je cherche une place
- 3 Vous êtes contacté ou vous contactez une personne intéressée !

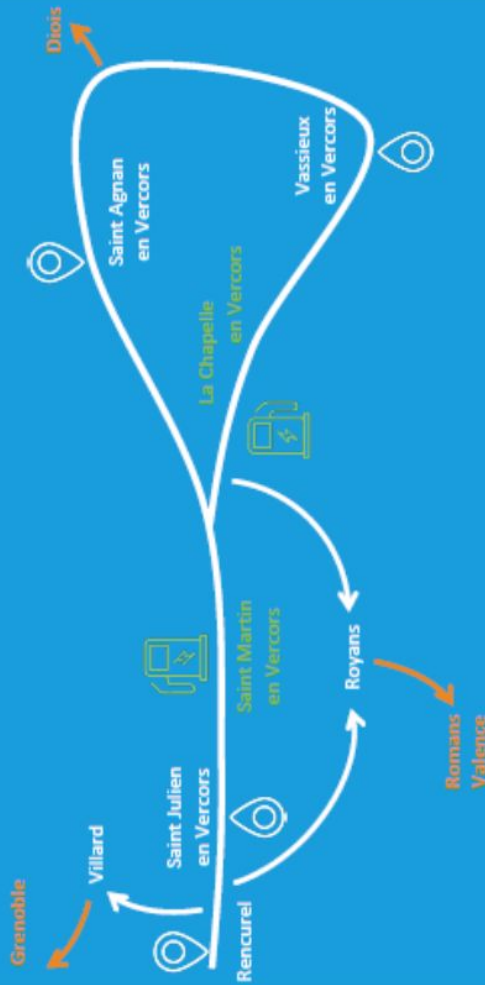


avec le soutien de



AUTOPARTAGE VERCORS SUD

3 véhicules électriques disponibles
Tarifs à la journée ou demi-journée
Stations de recharge avec emplacements réservés
sur Saint Martin et La Chapelle



Zoé 20kW
Plateau - Royans

Zoé 40kW
Longs trajets

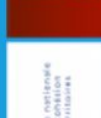
Minibus
9 places

L'AUTOPARTAGE C'EST FACILE !

1. Inscrivez-vous
2. Réservez
3. Roulez !



www.vercorssoleil.fr



Signalez-vous ! Un espace
pour s'organiser à covoiturer

Se balader au cœur du domaine des Coulmes et s'arrêter manger un repas gourmand, déguster les produits locaux... C'est le pari lancé par l'association **Les Amis des Coulmes** le **dimanche 3 septembre**.

Une centaine de personnes des alentours ont découvert notre joli village de Rencurel et sa forêt lors d'une balade de 10km. Ils ont démarré au Belvédère jusqu'à la première halte gourmande à la **Ferme de Lucie** pour manger une salade composée de la **Ferme des Sisampas** (maraîcher sur la commune) avec les fromages de la Ferme de Lucie.

Après avoir admiré la vue et caressé les chèvres, les participants ont continué jusqu'au four à pain de l'espace Naturel Sensible de la vallée fossile des Rimets où ils ont pu déguster un gratin dauphinois aux cèpes et du jambon grillé sur place au brasero : petit clin d'œil à son fabricant, Adrien, qui nous l'a gentiment mis à disposition pour l'occasion. Un peu de repos puis ils sont repartis pour monter jusqu'à la ferme de Serge et Dorothee Bichebois pour goûter aux traditionnels fromages de chèvres sous la fraîcheur des arbres des Prés. Enfin, ils ont terminé leur balade au Belvédère pour souffler autour d'un café et d'une tarte aux pommes.

Rassasiés et le sourire aux lèvres, les participants sont repartis ravis de leur visite dans le village de Rencurel. Merci à eux pour leur sourire et bonne humeur. **Une première édition réussie pour l'association.**



Samedi 9 septembre, 11 vieilles carrioles de Rencurel ont fait leur show dans le village. Après le rassemblement à la Balme et le café chez la Caroline, elles ont grimpé jusqu'au Col de Romeyère pour la photo d'ensemble et l'apéro à Cœur de Montagnes. Puis elles sont allées se garer sur la terrasse du Marronnier pendant que les chauffeurs et passagers dégustaient un repas très convivial. L'après-midi, quelques-unes ont continué à sillonner nos routes et profité des beaux paysages ! Super moment à réitérer avec une nouvelle formule à inventer ! Hommage particulier à la doyenne : la Peugeot 301 de 1934

Simon et Didier

PETITE ANNONCE

Nous aurons besoin d'une femme de ménage 2h/3h par semaine les samedis dans notre chalet qui se trouve vers la station des Coulmes. Je vous laisse mes coordonnées : M. et Mme POLLIART
Tel : 0617060779 ou 0610270250



Cours de Yoga Rencurel Sept. 23

Stéphanie Marsura, professeure de Yoga propose à la rentrée de septembre séances de Yoga hebdomadaires au gites des Rimets

- **Yoga doux**, accessible au plus grand nombre, 9h.10h15 les Mardis
- **Yoga d'intensité intermédiaire**, 18h45.20h les Lundis

Informations et inscriptions :
www.stephaniemarsura.com/yogarencurel
06.82.33.74.85
masophroyoga@outlook.fr

Fête des Charbonniers

Charbonnier fait fumer !

Si vous avez des photos de charbonnières, des témoignages, des souvenirs, des savoirs autour des charbonnières, ENVOYEZ !

Par mail, facebook ou mairie

**CHARBONNIÈRE
ATRAVERCORS**
DU 8 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE 2023
FORÊT DE RENCUREL (38)



Cette année, nous aurons la chance d'accueillir, grâce à l'association **Atra Vercors**, une charbonnière sur la commune. L'association Atra Vercors, depuis plus d'une dizaine d'années, propose tous les 2 ans le montage d'une charbonnière. Dans les méthodes traditionnelles, du montage au cavage, dans une idée de travail collectif et de transmission, c'est **l'occasion de renouer avec un patrimoine historique de notre commune**, fortement marquée par les charbonnières.

Il est bientôt venu, le temps de la charbonnière du Vercors ! Et nous allons avoir besoin de vous ! Nous nous installons pour un mois en forêt et il y a du pain sur la planche ! On compte sur vous pour venir, le mois entier, une semaine, quelques jours, une journée, une nuit, pour construire et veiller la belle meule de 30 stères de bois coupé en mai-juin.

//// Calendrier du charbonnage

Du 8 au 17 septembre

Installation du campement, débroussaillage et terrassement de l'espace, tamisage de terre

Dimanche 17 septembre :

Allumage

17 au 27 septembre

Veillée nuit et jour de la charbonnière – Quarts (veillée par équipe à tour de rôle durant la nuit) / Réparation de manches d'outils, de charbonnière, de charbonniers / Tamisage de terre pour combler les failles de la meule

27 au 30 septembre

Refroidissement de la meule (fin des veillées)

Dimanche 1er au 6 octobre :

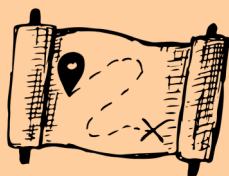
cavage et mise en sacs / préparation du site pour la fête

Samedi 7 octobre :

Fête de cavage

Dimanche 8 - Lundi 9 octobre :

Démontage du camp



Pour rappel : Le site est dans la forêt de Rencurel, entre le Col du Mont Noir et Serre du Sâtre - Lieu-dit Serre Rafinet : Géolocalisation du site : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/charbo-2023_859108#15/45.1115/5.4357

Zoom sur la journée du 1er octobre

Balade et spectacle, proposé par Causes aux Balcons : *La mort n'est que la mort si l'amour lui survit*, spectacle de Béatrice Venet, précédé d'une balade introductive pour rejoindre le lieu de spectacle dans la forêt.

17h Départ de la balade
18h Spectacle
19h Soupe partagée



//// Zoom Culturel

Vendredi 22 septembre - 18h30 à la Médiathèque La Halle à Pont en Royans : Présentation du livre "Charbonniers !" par ses initiateurs, l'association Culture Ailleurs. Cette présentation sera complétée par une intervention de Philippe Hanus, historien et sociologue, qui évoquera l'histoire des activités charbonnières dans le Vercors.

Samedi 23 septembre : Journée Charbonne-idée

Ateliers et jeux typographiques tout public avec Draw-Draw (Quentin Préaud).

Le soir : Allumage du four à pyrolyse de Culture Ailleurs et performances artistiques musicales et visuelles (dont projection de films par Etienne Caire). Avis aux tourneur.euses sur bois, ou autre !

Dimanche 24 septembre : Cavage du four à pyrolyse

Jeudi 5 octobre Rdv à 19h30 pour une veillée contes/musique/rencontres suivie d'un repas partagé. Un temps d'échange autour de la vie quotidienne d'un passé pas si lointain dans le Vercors, animé par Carole Joffrin (à la voix et au cajon) et Théo Morel (au oud), qui agrémenteront ce moment privilégié de leurs contes et chants récoltés dans les montagnes.

TOUTES LES INFOS :
WWW.CHARBONNIE
RE.VERTACO.INFO/

En
bref

Vendredi 29
SEPTEMBRE

Compostons-nous !

Pour fêter le mois de
l'alimentation, pourquoi
ne pas se donner
rendez-vous autour
d'un apéro-composte ?

Le vendredi 29 septembre, à partir de 18h au Parc Jean Serratrice (Balme de Rencurel), retrouvez un temps ludique autour du compostage de nos déchets : animations, distribution de seau composteur, informations sur les bio-ressources.

Animé par la Communauté de communes
Pot de l'amitié offert par la Mairie



CINEMA
merc. 20 Octobre
St Martin en Vercors
Salle des Fêtes



ANIMATION JEUX
TOUT PUBLIC / GRATUITE

SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTE

Ludotour
Vendredi 20 Octobre

16H30 - 22H

RENCUREL

INFOS ROUTE

Route des Gorges de la Bourne
En direction de Villard de Lans
Du 5 septembre au 20 octobre, fermeture en journée de 08h30 à 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 08h30 à 13h30.

Route des Petits goulets
Du 11 septembre au 30 novembre 2023, la fermeture complète (y compris nuits et week-ends) de la RD518 entre Ste Eulalie en Royans et Echevis.

Travaux sur la chaussée entre l'embranchement de la route de la Côte et le chemin de Ravat à partir du 18 septembre jusqu'au 29 septembre : Contrainte de circulation : Alternat avec coupures ponctuelles de 15min maximum dans les sections étroites de la RD vers la route de la Côte.

Tunnel des Ecouges
Fermeture du tunnel le mardi 26 septembre de 14h à 17h

Infos pratiques

La mairie est ouverte

Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat

615, rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Agence postale

Du lundi au vendredi
de 8h à 10h30
Samedi 9h30 à 12h

La bibliothèque

Mardi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

Prochains conseils municipaux

20 Septembre à 18h30
12 octobre à 18h30
23 novembre à 18h30
21 Décembre à 18h30

Je souhaite participer ou publier un article :

écrire à
contact.rencurel@orange.fr

Suivez les infos sur facebook
Village de Rencurel

243

C'est le nombre
de smartphones
ou tablettes qui
suivent
Rencurel

